

Présentation Marketing

European *INFRAGREEN* *Strategy*

Fonds Professionnel de Capital Investissement

www.private-corner.eu

Strictement Confidentiel

Protégez l'environnement, cette présentation n'a pas vocation à être imprimée

Avertissement

Cette présentation a été préparée par Private Corner et est fournie, à titre confidentiel et pour information uniquement, à un nombre limité d'investisseurs avertis ou professionnels, ne relevant pas d'une offre au public. Elle ne saurait être assimilée à une offre d'achat ou de vente ou une activité de promotion au public du FPCI European INFRAGREEN Strategy dans une juridiction autre que la France ainsi que les pays où le FPCI est autorisé à la commercialisation auprès d'investisseurs professionnels en application de la directive «AIFM». En particulier, l'accès au FPCI European INFRAGREEN Strategy peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays. Toute personne intéressée doit impérativement s'assurer qu'elle est juridiquement autorisée à souscrire des parts du FPCI European INFRAGREEN Strategy auprès de ses conseils juridiques.

Le FPCI European INFRAGREEN Strategy n'est pas soumis à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers («AMF») et peut adopter des règles d'investissement dérogatoires aux fonds agréés. Tout investissement d'une personne éligible dans le FPCI European INFRAGREEN Strategy doit se faire sur la base des documents réglementaires en vigueur, à savoir le règlement déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

La présente présentation est fournie à titre indicatif et ne saurait être utilisée pour toute décision d'ordre juridique, fiscal, comptable ou autre, ainsi que pour toute décision d'investissement dans les parts du FPCI European INFRAGREEN Strategy.

Les données chiffrées, commentaires et analyses figurant dans cette présentation reflètent le sentiment de Private Corner compte tenu de son expertise, des analyses économiques et des informations disponibles à ce jour. Elles ne sauraient toutefois constituer un quelconque engagement ni garantie de sa part.

Il est rappelé aux investisseurs que les risques principaux liés à un investissement dans le FPCI European INFRAGREEN Strategy sont notamment : risques de perte en capital (totale ou partielle) pour l'investisseur, risques liés à la gestion discrétionnaire, risques liés au capital investissement, risques de liquidité, risques liés à une diversification insuffisante, risques liés à une variation des taux d'intérêt et des taux de change, risques de crédit, risques liés à la défaillance éventuelle d'un porteur de parts au titre de ses obligations de paiement à l'égard du FPCI European INFRAGREEN Strategy, risques liés à la vente des actifs du FPCI European INFRAGREEN Strategy (octroi de garanties, demandes d'indemnisation, etc.).

Les performances historiques ou prévisionnelles des différents fonds présentés ou de leurs investissements ne sont pas un indicateur fiable de leurs performances futures et des performances futures du FPCI European INFRAGREEN Strategy. Elles ne sauraient être assimilées à une anticipation ou une garantie sur l'évolution prévisible desdits investissements, étant précisé que les investissements sous-jacents seront différents de ceux réalisés par le passé. En particulier, il est précisé que les investissements en portefeuille sont réévalués selon les normes IPEV et les principes de marché énoncés par Invest Europe. Dès lors, leur valeur actuelle peut varier dans le futur à la hausse ou à la baisse et ne saurait constituer le fondement d'une analyse de performance des fonds présentés ou de leurs investissements.

L'ensemble des informations comprises dans ce document sont des informations confidentielles. Le destinataire de ce document s'engage à ne pas divulguer, directement ou indirectement, en tout ou partie, par quelque moyen que ce soit, les informations y figurant à des tiers ainsi qu'à ne pas les utiliser pour un besoin autre que celui lié à sa compréhension du FPCI European INFRAGREEN Strategy.

Le détail des risques, les termes et conditions du FPCI European INFRAGREEN Strategy repris dans ce document sont détaillés dans le règlement dudit FPCI.

Sommaire

1. Présentation de Private Corner
2. Présentation de European INFRAGREEN Strategy
3. Présentation du sous-jacent INFRAGREEN V

DISCLAIMER

Ce document a été préparé par Private Corner dans un but purement informatif. Ce document ainsi que son contenu sont strictement confidentiels. Ils ne sauraient être totalement ou partiellement reproduits, ni résumés, ni être communiqués à des tiers sans le consentement préalable et écrit de Private Corner.



SECTION 1

Présentation de Private Corner

Les Fondateurs

Estelle Dolla - Présidente



Estelle cultive un grand professionnalisme et des qualités humaines déterminantes pour satisfaire l'exigence des investisseurs. Ce parcours lui permet d'avoir une vision élargie de l'écosystème et des connexions à tous les niveaux de la chaîne de valeur.

Yves (50 ans), ingénieur de formation, a démarré sa carrière en 1998 dans le secteur bancaire et financier en tant que Directeur des Opérations et dans la gestion de projets IT et digitaux. Pendant plus de 15 ans, Yves s'est spécialisé dans les fonds d'investissement alternatifs (Private Equity, Dette Privée & Titrisation, Infrastructure, Real Estate), occupant des postes de Direction dans des groupes à dimension internationale chez des acteurs de marché de premier plan (RBC I&TS, alterDomus, CACEIS) proposant des services de Banque Dépositaire, teneur de registres et de gestion et d'administration de fonds d'investissement alternatifs.

Thomas Renaudin - Directeur Général



Entrepreneur et déterminé, Thomas fait preuve d'initiative et de créativité pour mener à bien tous les projets qu'il met en œuvre.

Yves Caron - Directeur des Opérations



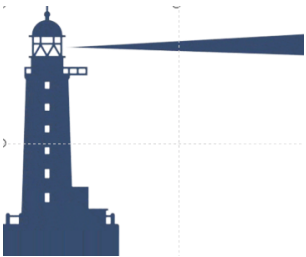
Rigoureux et expert reconnu dans son domaine, Yves a pour objectif d'atteindre l'excellence opérationnelle et la satisfaction client.

Thomas (37 ans) est diplômé d'expertise-comptable, il possède une solide expérience en administration de fonds et en direction financière d'entreprise. Après avoir accompagné dès 2009 des acteurs de la gestion alternative au sein de ce qui deviendra alterDomus en France, il rejoint pendant 4 ans la Direction Financière de Rexel où il met en œuvre ses compétences techniques et relationnelles pour mener à bien des projets de transformation digitale au sein du Groupe. De retour chez alterDomus en 2017, il participe activement à la stratégie, au développement et à la relation clients dans le souci d'assurer aux acteurs du marché alternatif un service de qualité adapté à leurs besoins et à ceux de leurs investisseurs.

En 2023, Private Corner a fait le choix d'ouvrir son capital à *ARMEN*, société de gestion, pionnier européen du « GP Stakes » avec pour ambition de s'appuyer sur ce partenariat stratégique pour **accélérer son développement**.

Avec Armen à nos côtés, nous nous donnons les moyens de nous développer tout en préservant une **totale indépendance** dans l'élaboration de notre politique d'investissement et dans notre sélection. Nous avons à cœur de **proposer un accès aux meilleures équipes de gestion**.

Un vecteur d'accélération pour Private Corner :



- ✓ Accélérer notre développement
- ✓ Renforcer notre positionnement auprès des sociétés de gestion référentes sur le marché du PE
- ✓ Consolider notre image auprès des distributeurs
- ✓ Se développer en Europe

Les membres du Board à nos côtés



Dominique Gaillard

Président - Armen

Capza - France Invest - Ardian - Charterhouse France



Laurent Bénard

CEO - Armen

Capza - Bank of Scotland



Jacques Ittah

Managing Partner - Will Consulting

Notre *ADN*

- Une **équipe expérimentée et hautement qualifiée**
- Une **plateforme d'investissement en Private Equity** à destination des HNWI s'appuyant sur une technologie de pointe
- Une **société de gestion indépendante** agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP-20000038

Nos réalisations*

≥ **500M€**
Collectés

≈ **25**
Fonds gérés
≈ **2 000**
Investisseurs

* Données au 31/07/2023



Notre *Offre*

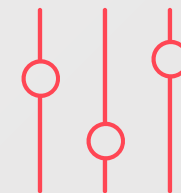
- Donner **accès aux HNWI et UHNWI** à une **sélection de fonds de Private Equity de 1er plan**, à partir de 100 k€ de souscription
- La possibilité de se constituer un **portefeuille diversifié en Private Equity** (stratégies, segments, géographie, secteurs d'activité, etc.)
- Garantir une **expérience investisseur unique 100% digitale**
- **Solution clé en mains** permettant aux fonds de PE institutionnels, aux Family Offices et aux Banques Privées (« Sponsors ») de **servir l'appétit des HNWI et UHNWI** de manière agile



Un accès simple et diversifié au Private Equity



Un processus de souscription 100% digital



Un espace personnel de reporting en ligne

Private Corner *sélectionne et donne accès* aux plus grands fonds *de capital-investissement*

Reservé aux investisseurs autorisés
Diffusion restreinte
Autorisés par Private Corner



≥ 500M€

Collectés

≠ 25

Fonds gérés

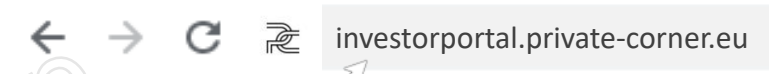
≠ 2 000

Investisseurs

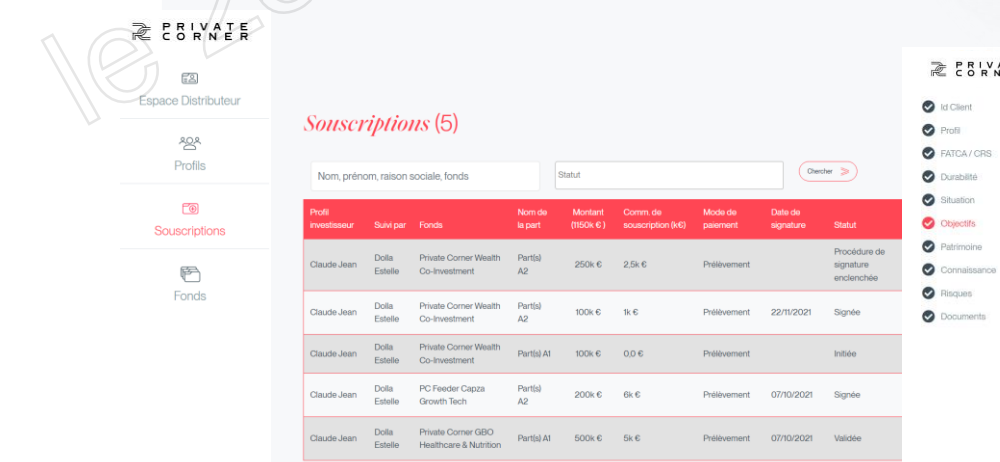
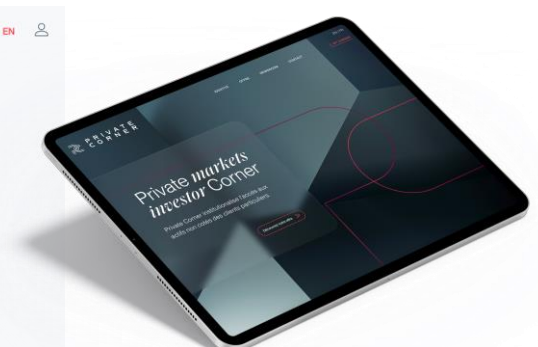
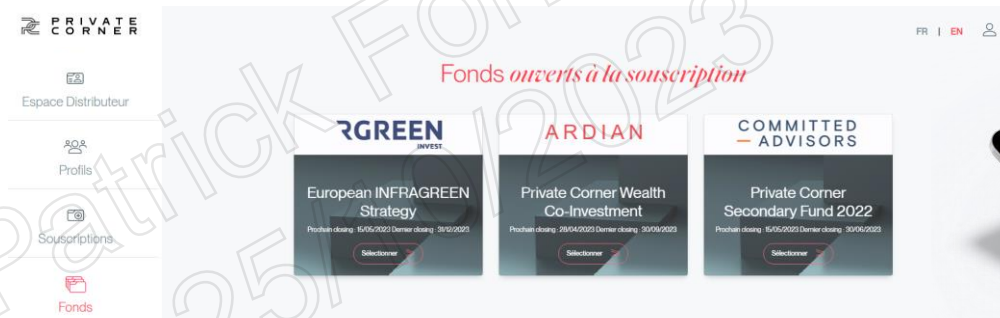
≠ 250

Distributeurs

Private Corner dispose d'une *plateforme technologique* fonctionnelle et éprouvée



Accès, KYC, souscription et suivi de votre investissement à travers une plateforme 100% digitale



Private Corner digitalise la gestion de ses fonds et offre aux investisseurs un service sécurisé, optimisé et continu

« Notre *solution Front-to-Back* permet de rationaliser le processus d'on-boarding des investisseurs et de gestion du FIA, d'automatiser la comptabilité, de renforcer la piste d'audit et d'optimiser la qualité du reporting »

Yves – COO Private Corner

Une expérience *100% digitale* et des processus totalement intégrés

- 🌀 Sélection et due diligence sur les fonds et les équipes de gestion
- 🌀 Structuration et création du véhicule
- 🌀 Catégorisation et KYC investisseurs
- 🌀 Levée de fonds et suivi des souscriptions
- 🌀 Accès en ligne à un espace dédié
- 🌀 Suivi de la performance des investissements en continu
- 🌀 Administration, suivi juridique et réglementaire

Qualité & Fiabilité

En opérant toute la chaîne de valeur de ses véhicules en interne, Private Corner crée de la valeur et la restitue à ses investisseurs

« *La digitalisation* et l'automatisation *permettent de maîtriser* les risques d'erreurs et *de gagner en productivité* afin de consacrer *plus de temps* à la création de *valeur ajoutée* au contact des investisseurs »

Yves – COO Private Corner



QUALITÉS DES SERVICES

- Personnalisation de l'information, reporting disponibles en continu
- Souscription fluide et sécurisée en ligne + Accès à un portail investisseurs convivial et intuitif
- L'humain est au centre de nos préoccupations : équipes dédiées Relations et Support aux investisseurs

FIABILITÉ DES OPÉRATIONS

- Opérations Front to Back centralisées sur notre plateforme IT
- Génération et publication de la communication investisseurs de façon digitale et sécurisée
- Contrôle et maîtrise continue de la qualité de l'information pilotée par une équipe expérimentée animée par la satisfaction de ses clients



Investisseurs exigeants

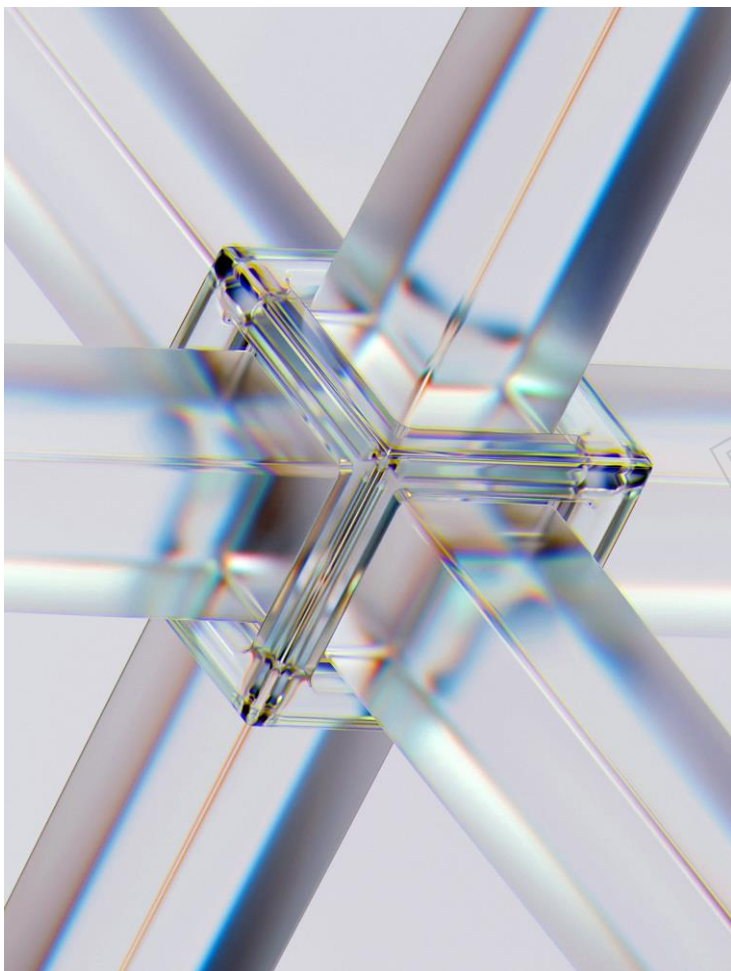


Sécurité des données



Transparence de l'information

La garantie pour les distributeurs et les investisseurs d'une *expérience unique*



PARCOURS UTILISATEUR
ERGONOMIQUE



CONTRÔLES LOGIQUES
AUTOMATISÉS



AIDE EN LIGNE



SUPPORT TÉLÉPHONIQUE
ET EMAIL



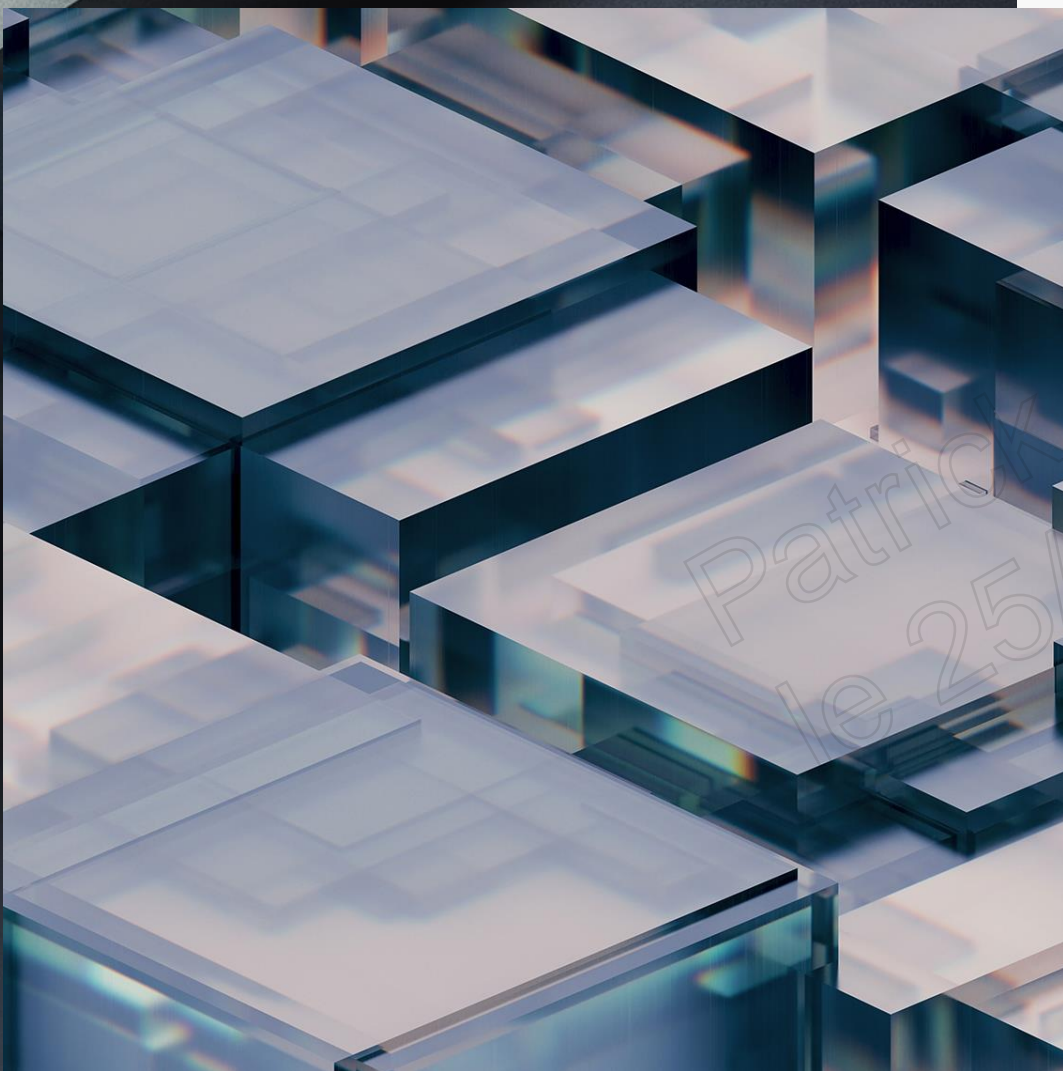
Une technologie adaptée
et sécurisée



Une équipe relation investisseurs
disponible et réactive

« Au-delà de permettre *aux investisseurs privés* d'accéder à des fonds de *1^{er} rang*, nous proposons *une qualité de service* au moins équivalente à celle *dont bénéficient aujourd'hui les investisseurs institutionnels* »

Estelle – CEO Private Corner



SECTION 2

Présentation d'European INFRAGREEN Strategy

Structuration



Private Corner agrège les souscriptions d'investisseurs privés dans un véhicule dédié structuré sous forme de FPCI investissant directement dans la SLP INFRAGREEN V



(*) Le FPCI European INFRAGREEN Strategy est réservé à des investisseurs professionnels ou éligibles au sens de l'article 423-49 du RG AMF

8 raisons pour *Private Corner* de sélectionner *INFRAGREEN V*

Reservé aux investisseurs avertis autorisés par Private Corner.
Diffusion restreinte



Position de Leader

Un leader européen du financement de projets avec 2 Md€ sous gestion et plus de 3 000 projets financés depuis 10 ans



Expertise

Spécialiste de l'investissement et du financement de projets favorisant la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique



Equipe

Équipe expérimentée composée de 40 professionnels aux compétences pluridisciplinaires (développement, opération, gestion, industrie, banque, etc.)



Performance

5e millésime de la gamme avec un track-record confirmé



Stratégie

Un rendement cible Core + pour un profil de risque Core grâce à une entrée « at cost » dans des projets prêts-à-construire sur des technologies éprouvées et validées



Pipeline

Pipeline sécurisé grâce à un réseau de 25+ partenaires avec lesquels RGREEN INVEST entretient des relations fortes et de long terme



Portefeuille

Un portefeuille diversifié tant en termes de technologies, de géographies que de partenaires



ESG

Une équipe dédiée aux problématiques ESG qui sont intégrées et traitées tout au long du processus d'investissement

L'investissement dans le Fonds European INFRAGREEN Strategy induit des risques comme par exemple le risque de perte en capital ou des risques liés à l'absence de liquidité des parts. L'ensemble des facteurs de risques est décrit à l'Annexe 3 « Facteurs de risques » du règlement du FPCI, à laquelle les investisseurs sont invités à se référer.

Un investisseur doit investir dans le Fonds que s'il estime être en mesure d'accepter ces risques, ou pouvoir en subir les conséquences.



➤ Termes & Conditions

Reservé aux investisseurs avertis autorisés par Private Corner
Diffusion restreinte

Termes clés du fonds Private Corner

- Nom du Fonds : European INFRAGREEN Strategy
- Forme juridique : FPCI
- Durée de vie maximale : 10 ans (plus 3 prolongations possibles d'un an)
- Période d'investissement : 5 ans
- Commissions de souscription : jusqu'à 5,00 %
- Commissions de gestion (*) : 0,50 % (*)
- Commissions de services d'inv. (*) : 0,50 % (uniquement sur les parts A2)
- Taille cible : 35 M€
- Hurdle rate / Carried interest : Non applicable
- Classification SFDR : Article 6

Termes clés du fonds sous-jacent

- Nom du Fonds : INFRAGREEN V
- Forme juridique : SLP
- Durée de vie maximale : 10 ans (plus 3 prolongations possibles d'un an)
- Période d'investissement : 5 ans
- Commissions de souscription : Non applicable
- Commissions de gestion (**): 1,50%(**)
- Commissions de services d'inv. : Non applicable
- Taille cible : 1,2 Md€
- Hurdle rate / Carried interest : 7% / 20%(***)
- Classification SFDR : Article 9



Risques spécifiques



European INFRAGREEN Strategy est un fonds professionnel de capital investissement (FPCI) qui n'est pas soumis à l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et qui peut adopter des règles de gestion spécifiques.

L'investissement dans le Fonds European INFRAGREEN Strategy induit, principalement mais non exclusivement, les risques suivants :

- *Risque de perte en capital*

Un investisseur peut perdre la totalité des montants investis dans le Fonds ou ne récupérer qu'une partie de ces montants.

- *Risques liés à l'absence de liquidité des parts*

Il n'existe pas de marché liquide pour les parts du Fonds, un investisseur peut se trouver dans l'incapacité de convertir son investissement dans le Fonds en espèces en cas de besoin.

- *Risques associés aux sociétés du portefeuille du Fonds sous-jacents*

Le Fonds ne peut garantir que le sous-jacent sera en mesure de choisir et de réaliser des investissements dans une société ou un portefeuille de sociétés en particulier. Il ne peut être garanti que le sous-jacent sera à même de dégager des rendements pour les investisseurs ou que ces rendements seront proportionnels aux risques d'investissement dans le type de sociétés au sein desquelles le fonds sous-jacents peut investir.

- *Risques liés à l'évolution des équipes d'investissement*

Les équipes d'investissement du fonds sous-jacent sont amenées à évoluer, aucune garantie ne peut être apportée sur la stabilité de celles-ci. Ces évolutions peuvent avoir des conséquences sur les sociétés accompagnées et la performance de l'investissement réalisé.

- *Aucune garantie de retour sur investissement*

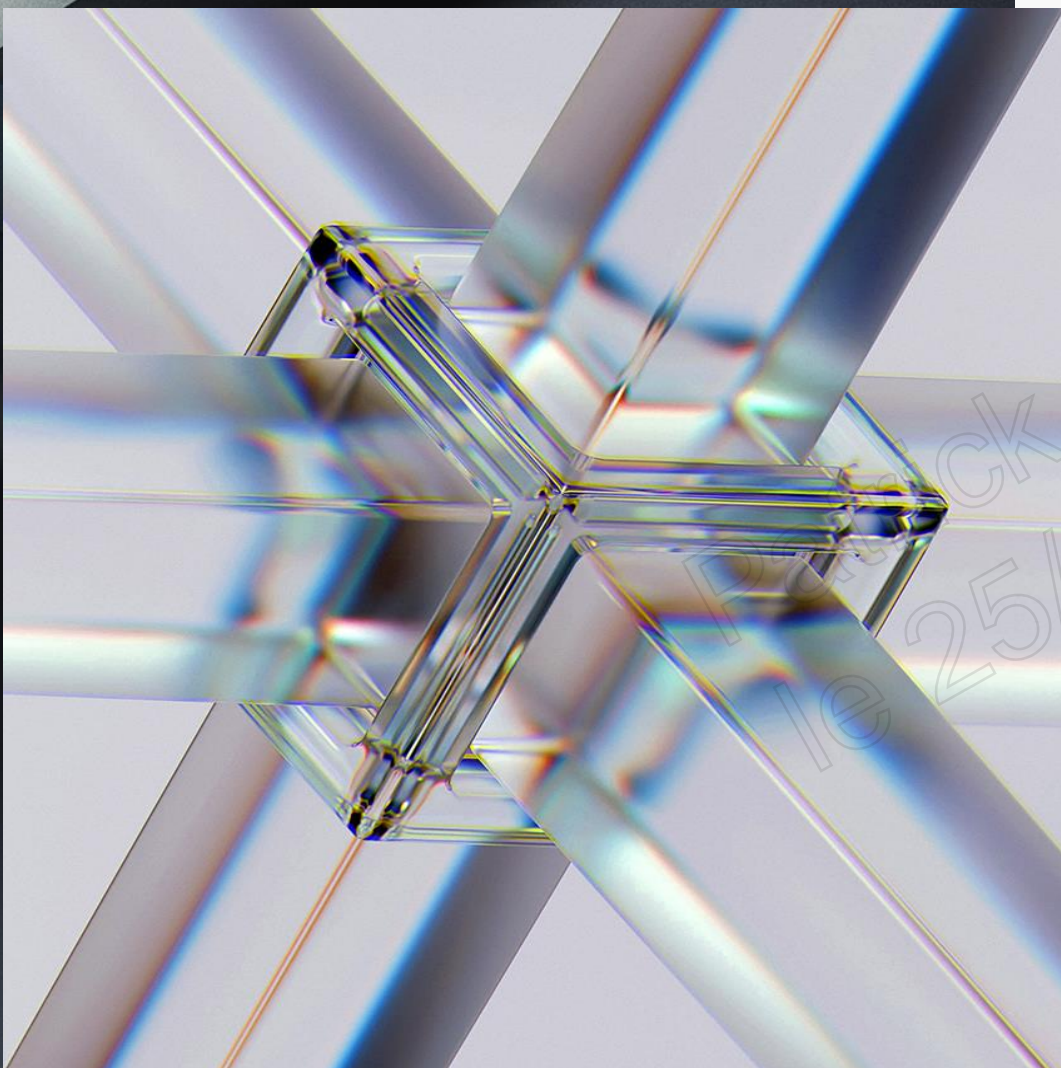
Un investissement dans le Fonds doit uniquement être considéré par des investisseurs qui peuvent assumer la perte totale de leur investissement. Aucune garantie ne peut être donnée que l'objectif d'investissement du Fonds sera atteint ou que tout investisseur percevra un retour sur investissement.

- *Risques spécifiques liés aux investisseurs défaillants*

Si un investisseur n'a pas été en mesure de transférer les fonds requis lors d'un appel de tranche, le Fonds dans sa globalité pâtira de cette situation.

L'ensemble des facteurs de risques est décrit à l'Annexe 3 « Facteurs de risques » du règlement du FCPI, à laquelle les investisseurs sont invités à se référer. Un investisseur ne doit pas investir dans le Fonds s'il estime ne pas être en mesure d'accepter ces risques, ou ne pas pouvoir en subir les conséquences.





SECTION 3

Présentation du sous-jacent INFRAGREEN V

RGREEN INVEST: le *spécialiste* du financement de la *transition énergétique*



Depuis 2013, RGREEN INVEST accompagne la transition énergétique et a financé la croissance et le développement de **plus de 3 000 projets en Europe**. Grâce à une gamme de solutions de financement sur mesure, RGREEN INVEST a soutenu des développeurs en France et en Europe avec **une capacité installée de plus de 4,7 GW**

Avec plus de **40 professionnels expérimentés** issus de la gestion de fonds, de l'industrie et de la banque, RGREEN INVEST dispose d'une des plus grandes équipes de spécialistes du financement de projets d'énergie renouvelable en France



(*) Projets financés en Europe et au sein de l'OCDE

(**) Fin 2022, en exploitation, en construction ou prêt à construire, financé conjointement avec d'autres sources de financement, banques ou investisseurs. Dont +1,6 GW financés par RGREEN INVEST.

(***) Dont +510 ktCO₂ uniquement financés par RGREEN INVEST; Les estimations sont basées sur une méthodologie de calcul interne. La quantité d'émissions évitées attribuable à un projet d'énergie renouvelable financé par RGREEN INVEST varie en fonction du facteur d'émission du pays où le projet est situé. Lorsque les énergies renouvelables remplacent des capacités d'énergie fossile, en particulier des centrales thermiques au charbon, les émissions évitées seront élevées. Les émissions évitées dépendent également du type de technologie renouvelable mise en place. Ce paramètre explique pourquoi les émissions évitées sont plus élevées avec l'énergie éolienne qu'avec l'énergie solaire, alors que la part de ces deux technologies dans le portefeuille de RGREEN INVEST est comparable.



RGREEN INVEST: investir dans des *projets d'infrastructures* utilisant des *technologies éprouvées et validées*

Reservé aux investisseurs avertis autorisés par Private Corner.
Diffusion restreinte

Répartition technologique par portefeuille au 31/12/2022 (montants investis et engagés en euros, hors montants levés)

	INFRABRIDGE II	INFRABRIDGE III	INFRAGREEN II	INFRAGREEN III	INFRAGREEN IV	INFRAGREEN V	TOTAL	%
Photovoltaïque	18 M	58 M	27 M	139 M	391 M		633 M	48%
Mobilité verte	42 M				22 M		64 M	4.8%
Biomasse				13 M			13 M	1%
Eolien			13 M	169 M	86 M		268 M	20.3%
Biogaz		2 M	2 M	15 M			19 M	1.5%
Géothermie				6 M			6 M	0.4%
Stockage					141 M	67 M	208 M	15.8%
Hydroélectricité				4 M	22 M		26 M	1.9%
Efficacité Energétique				2 M	71 M		73 M	5.5%
Biométhane		7 M					7 M	0.5%
TOTAL	60 M	67 M	42 M	348 M	733 M	67 M	1.3 Bn	100%



- ✓ RGREEN INVEST se positionne sur des technologies qui sont toutes reconnues par le GIEC comme participant à l'atténuation ou à l'adaptation au changement climatique
- ✓ RGREEN INVEST a pour mission de soutenir des technologies adaptées aux problématiques énergétiques spécifiques des territoires et des populations là où elles sont implantées

Au 31/12/2022

NB : Les montants ont été arrondis afin de faciliter la lisibilité, ce qui peut entraîner des approximations non matérielles sur le chiffrage

*Photovoltaïque inclut la technologie agrivoltaïque



Équipe d'investissement

20 professionnels formant l'une des plus grandes équipes d'investissement spécialisées dans les énergies renouvelables

Reservé aux investisseurs avertis autorisés par Private Corner.
Diffusion restreinte



43% ♀ Parité (1)

● Années d'expérience (2)



(1) % de femmes chez RGREEN INVEST

(2) Années d'expérience en investissement / développement de projets d'énergie renouvelable



Stratégie d'investissement d'INFRAGREEN

Reservé aux investisseurs avertis autorisés par Private Corner
Diffusion restreinte

Des partenariats avec des développeurs et des entrepreneurs depuis 2013 pour promouvoir la transition énergétique tout en générant des rendements attractifs ajustés au risque

EQUITY WITH DOWNSIDE PROTECTION

INFRAGREEN

Les solutions INFRAGREEN sont **évolutives, flexibles et adaptées** aux besoins en capital des professionnels du secteur

Solutions d'investissement sur le long terme :

- Objectif d'**infrastructures durables** aux côtés de partenaires dans les projets de transition énergétique visant à réduire les émissions de CO₂ et à piloter l'adaptation au climat
- Centré sur des **projets européens**
- **Equity** au soutien des partenaires tout en incorporant une forte protection à la baisse

Objectif d'un engagement de capitaux propres moyen de **75 M€ par investissement**

Un portefeuille cible bien diversifié avec 15 à 20 investissements

Illustration des secteurs ciblés



Énergie
renouvelable



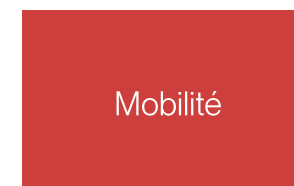
Stockage de
l'énergie



Mobilité



Efficacité
énergétique



Allocations ciblées

Solaire photovoltaïque
Énergie éolienne
Hydroélectricité
Géothermie
Bioénergie

c.60-70%

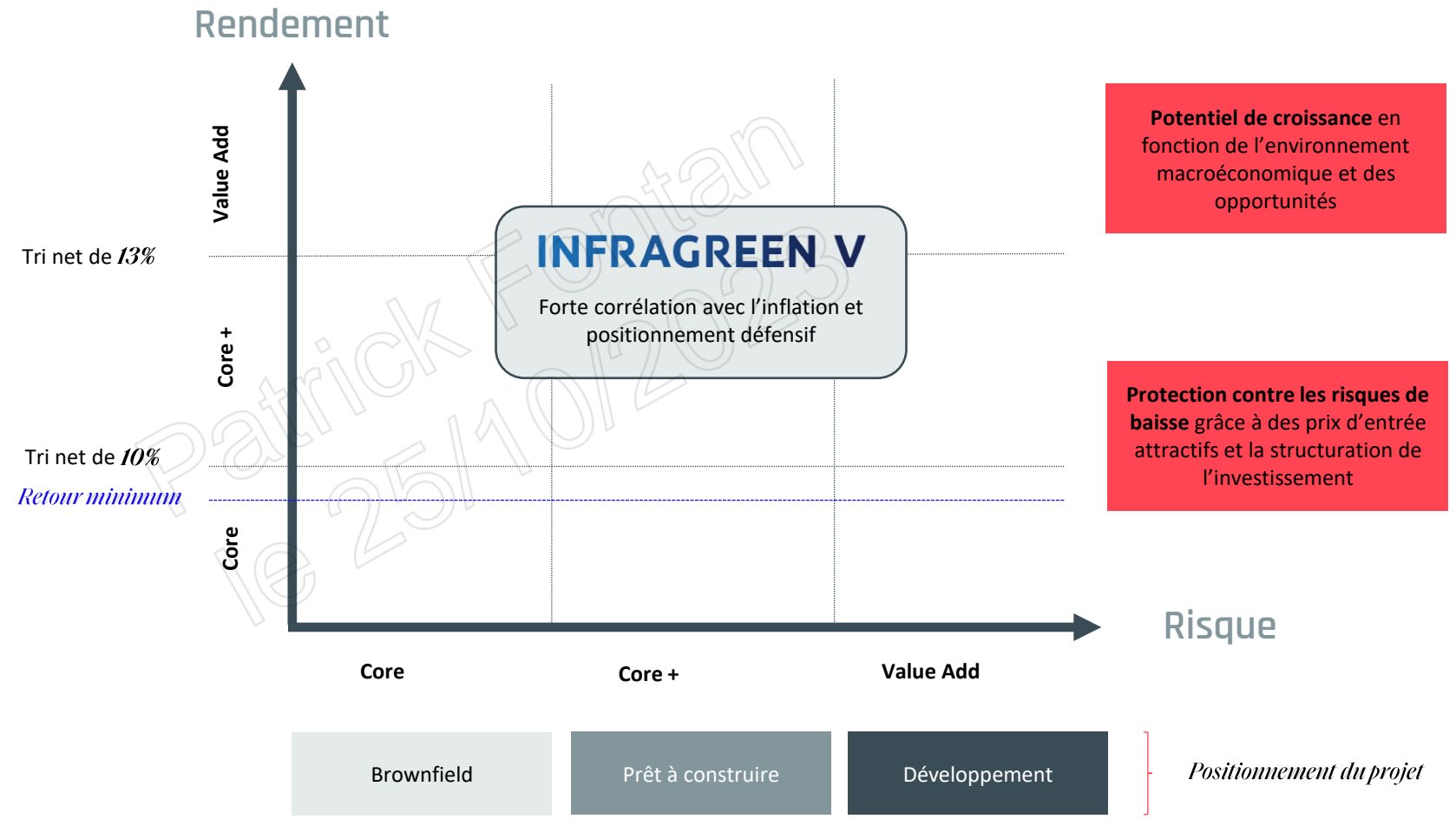
Mobilité et transports
Station de recharge
Efficacité énergétique
Production d'électricité
par transformation des
déchets
Recyclage

c.30-40%



INFRAGREEN : un positionnement *Core +*

Reservé aux investisseurs avertis autorisés par Priva e Corner.
Diffusion restreinte



INFRAGREEN cible des *investissements environnementaux*

Activités :

Atténuation du changement climatique

Bas carbone

- Activités déjà à faible émission
- Activités déjà compatible avec une neutralité carbone en 2050

Transition

Activités contribuant à une transition vers la neutralité carbone en 2050 mais qui ne sont pas actuellement à ce niveau

Contribution

Activités autres qu'elles-mêmes permettant de contribuer à la réalisation de l'un des six objectifs environnementaux*

Activités :

Adaptation au changement climatique

Adaptation

Activités rendues plus résiliente face au changement climatique en intégrant des actions pour être plus efficace face à ce changement

Contribution

Activités qui permettent l'adaptation dans d'autres activités économiques

Activités :

Autres Investissements durables

Activités liées aux 4 autres objectifs :

- Transition vers une économie circulaire
- Prévention et contrôle de la pollution
- Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes
- Utilisation durable et protections des ressources aquatiques et marines

Autres activités ayant un impact positif sur l'environnement

EXEMPLES

Production électrique proche de zéro carbone

- Solaire photovoltaïque
- Énergie éolienne
- Hydroélectricité
- Géothermie
- Bioénergie

- Traitement et hébergement de données
- Transport (mobilité verte)

- Stockage d'électricité
- Installation, entretien et réparation des équipements liés à l'efficacité énergétique

- Efficacité énergétique

- Réhabilitation des zones humides
- Recherche, développement et innovation

- Agriculture durable
- Optimisation de la performance énergétique de magasins
- Production d'électricité par la transformation des déchets en énergie
- Recyclage

INFRAGREEN V : un *portefeuille cible diversifié* issu d'opportunités provenant d'un *réseau de partenaires de long terme*

Reservé aux investisseurs autorisés par Private Corner
Diffusion restreinte

Relations de long terme avec **+26 partenaires historiques** procurant un avantage concurrentiel

INFRAGREEN V

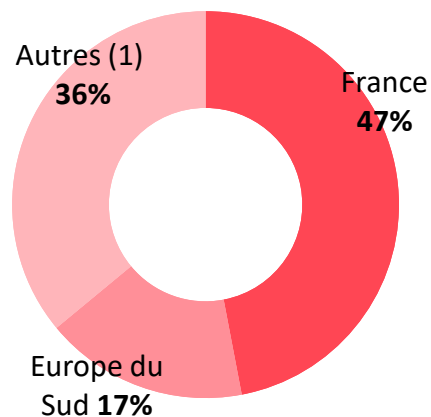
Construction anticipée du portefeuille

Montant cible par investissement	75 M€
Nombre d'investissements	15 -20
Nombre d'années prévues pour que le Fonds soit entièrement investi	2 – 2,5 ans
Durée de détention par investissement	6 – 8 ans

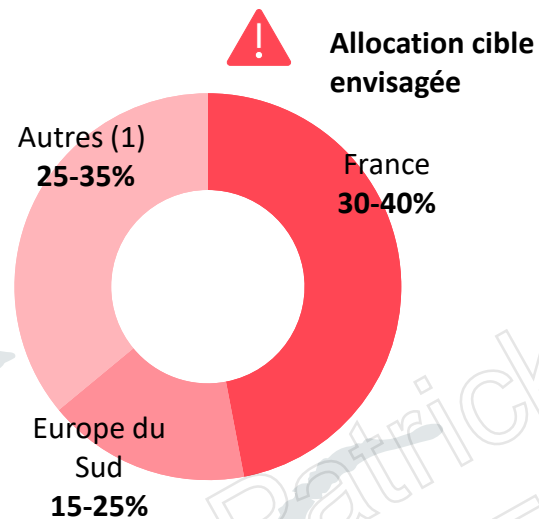


INFRAGREEN : Ventilation *géographique et sectorielle*

Géographies

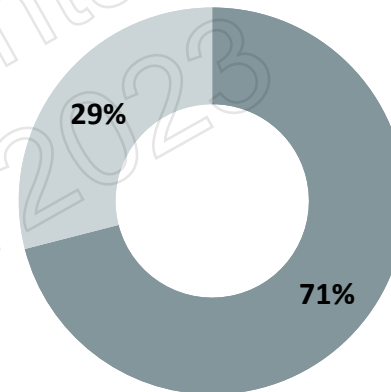


INFRAGREEN IV

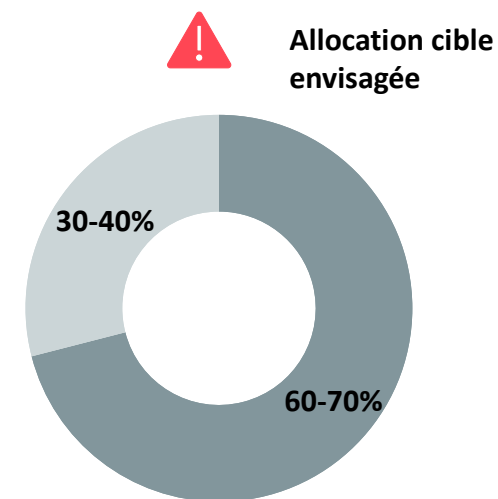


INFRAGREEN V

Secteurs



INFRAGREEN IV



INFRAGREEN V

- Énergie Renouvelable
- Stockage / Mobilité / Station de recharge et Autres

La répartition géographique et sectorielle d'INFRAGREEN V poursuivra la stratégie d'allocation d'INFRAGREEN IV

(1) Autres : Scandinavie, UK, Europe de l'Est (15% maximum de l'allocation totale, y compris Pologne) et autres pays de l'OCDE

INFRAGREEN : *performances historiques*

Reservé aux investisseurs avertis autorisés par Privo et Gomer
 Diffusion restreinte

	INFRAGREEN I Liquidé	INFRAGREEN II Désinvestissement	INFRAGREEN III Désinvestissement	INFRAGREEN IV Désinvestissement	INFRAGREEN V En cours de levée
Millésime	2013	2015	2017	2019	2022
Taille	62M€	167M€	309M€	670M€	Cible de 1 200M€
Nb invest. Réalisés/Total	14 / 14	27 / 31	13 / 22	7 / 28	0/3
Instrument principal	Dette junior	Dette junior	Equity	Equity	Equity
TRI Brut	11,0%	9,1%	14,8%	34,0%	
TRI Net	7,1%	6,8%	11,3%	26,7%	
TVPI¹	1,2x	1,3x	1,5x	1,4x	En cours de collecte
DPI¹	1,2x	1,1x	0,4x	0,1x	
Taux de sinistres réalisés	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	

Note : Données au 30 juin 2023 (1) Voir définition page 23 de la présente présentation.

Note : Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances historiques ou prévisionnelles ne sont pas un indicateur fiable des performances futures

Source : RGREEN INVEST – Septembre 2023. Informations fournies à titre d'illustration uniquement, sans obligation contractuelle.



INFRAGREEN V: les *premiers investissements réalisés*



Localisation : Europe (UK, Espagne, Italy, Grèce, Pologne, Roumanie)

Secteur : Photovoltaïque & Stockage d'énergie

Instrument Financier : Capitaux propres & Obligations Convertibles

% de détention : 12,5% (société)
50% (actifs)

Montant investi par INFRAGREEN V & les co-investisseurs : 145m€

APERCU

- Econergy est une entreprise Israélienne spécialisée dans le développement, la propriété et l'exploitation de projets d'énergies renouvelable à l'échelle de l'utilité publique, grâce à une profonde expertise industrielle, réglementaire et technologique. Le groupe a actuellement 224 projets en cours de développement, pour une capacité totale de 7,2 G, et a une empreinte locale importante dans six pays européens (Royaume-Uni, Roumanie, Pologne, Espagne et Grèce).
- La transaction à venir permettra de financer les activités de développement des systèmes photovoltaïques et des activités de stockage au niveau de Econergy UK, ainsi que les besoins de construction pour un total de 7 240 MW. L'opération sera structurée comme suit :

Au niveau de l'entreprise :

- ✓ **50m€** pour financer les activités de développement des filiales locales jusqu'à ce que le pipeline soit prêt à être construit. (25M€ chacun pour INFRAGREEN IV et V)

Au niveau des actifs :

- ✓ **200m€** de capital engagé pour le financement exclusif des coûts de construction du pipeline d'Econergy (y compris 50 millions d'euros déjà approuvés pour le projet Parau en Roumanie).
- ✓ Gouvernance des actionnaires minoritaires avec droit de veto sur toutes transactions avec des parties intéressées et nomination d'un membre au conseil d'administration d'Econergy UK
- ✓ Co-contrôle au niveau des actifs
- ✓ Cession : vente conjointe ou vente sur le marché

PARTENARIAT

- S'appuyant sur sa solide relation, **RGREEN INVEST** s'est associé à Econergy sur 3 investissements depuis 2016. Suite au premier financement mezzanine d'un portefeuille photovoltaïque en 2016, d'une prise de participation dans un actif à double stratégie (biogaz et photovoltaïque) en 2017 et le cofinancement de la plateforme de développement photovoltaïque EcoGreenDev en Italie en 2019, cette alliance stratégique entre **RGREEN INVEST** et Econergy représente l'opportunité de consolider un partenariat de longue date et de renforcer un fort alignement d'intérêts.



INFRAGREEN V: les *premiers investissements réalisés*



Localisation : France principalement

Secteur : Stockage d'énergie

Instrument Financier : Capitaux propres & Obligations Convertibles

% de détention : 25%

Futur engagement de INFRAGREEN V : 130m€

Futur co-investissement : 150-200m€

APERCU

- 🌀 NW est une société française spécialisée dans le stockage de l'énergie. En juin 2022, RGREEN Invest a engagé 300 millions d'euros au total dans NW STORM, une plateforme de recharge brevetée de grande puissance combinant une unité compacte de stockage d'énergie par batterie (Jbox) fournissant des services auxiliaires au réseau et une station de recharge de véhicules électriques de forte puissance (IECharge). Cette technologie hybride innovante associant le stockage et la recharge ultra-rapide pourrait réduire le temps de charge moyen des véhicules électriques à 10 mins seulement.
- 🌀 **NW sera la première licorne française de la transition énergétique.** Cet investissement s'inscrit dans le prolongement des nouvelles lois de l'Union Européenne qui interdisent les véhicules thermiques d'ici 2035 et des importantes incitations à l'achat de voitures électriques en Europe.
- 🌀 **RGREEN INVEST** cherchera à financer l'expansion internationale de NW Strom en :
 - ✓ **Accélération son expansion en Europe et à l'international**
 - ✓ Se fixant pour objectif la construction de 250 stations IECharge avec 1000 points de charge à haute puissance en 18 mois
 - ✓ Visant à déployer 2000 Jbox, représentant environ **2,5GW** de puissance de stockage de batteries **au cours des 4 prochaines années**

PARTENARIAT

- 🌀 S'appuyant sur sa solide relation, **RGREEN INVEST** s'est associé à NW Groupe sur 9 investissements depuis 2016. Suite au premier financement relais de NW Groupe, **RGREEN INVEST** a soutenu sa croissance par le biais d'une augmentation de capital au cours des 3 dernières années. La compréhension globale de **RGREEN INVEST** du modèle d'affaires et des technologies complexes, combinée à ses capacités de financement holistique ont fait de RGREEN INVEST le partenariat de choix de NW STORM.



INFRAGREEN V: les *premiers investissements réalisés*



Localisation : Europe (Bulgarie et Hongrie)

Secteur : Photovoltaïque & Stockage d'énergie

Instrument Financier : Capitaux propres

% de détention : 11% pour INFRAGREEN IV
19% pour INFRAGREEN V

Montant investi par INFRAGREEN V & des co-investisseurs : 50m€

Futur co-investissement : 90m€

APERCU

- Renalfa Solarpro Group est un groupe d'investissement dans les énergies propres qui se concentre sur la mobilité électrique et les énergies renouvelables. Le secteur des énergies renouvelables est intégré verticalement et repose sur trois piliers : Solarpro Holding (l'un des plus grands entrepreneurs EPC européens, TOKI (négociant et agrégateur d'électricité et Renalfa IPP.
- Renalfa IPP a été constituée en 2022 en Autriche en joint-venture entre INFRAGREEN IV et V (11% et 19%) et Renalfa Solarpro Group (70%), dont l'objectif est d'acquérir, de développer et de construire des projets photovoltaïques et de stockage en Europe.
 - ✓ Total de l'engagement de 140m€ par INFRAGREEN (90m€ par INFRAGREEN IV et 50m€ pour INFRAGREEN V)
 - ✓ Renalfa apportera à la joint-venture un ensemble de 6 projets initiaux à prix coûtant, totalisant environ 520 MWp, prêts à être construits ou en cours de construction, répartis entre la Hongrie, la Bulgarie et la Macédoine du Nord.
 - ✓ En fonction des conditions du marché, les projets seront soit conservés pour l'exploitation, soit vendus une fois construits, le produit de la vente étant utilisé pour acquérir, développer et construire de nouveaux projets jusqu'en 2029 au plus tard.
 - ✓ Rendement privilégié de 8% pour INFRAGREEN, et 30% du bénéfice jusqu'à 20% de TRI. La répartition entre les fonds IV et V sera ensuite calculée au prorata de leur engagements respectifs.
 - ✓ Gouvernance commune avec RGREEN INVEST qui représente INFRAGREEN IV et V à l'assemblée générale des actionnaires (vote identique pour les deux fonds) et au conseil d'administration (un seul siège).
 - ✓ Sortie conjointe pour INFRAGREEN IV et V entre 2028 et 2029 prévue par l'accord d'actionnaires de l'entreprise commune avec répartition au prorata.

PARTENARIAT

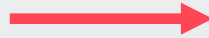
- La relation avec Renalfa a débuté en 2021 lorsque RGREEN INVEST a fourni un financement relais pour la construction d'un projet photovoltaïque bulgare d'un montant de 15 millions d'euros. Depuis lors, RGREEN INVEST a développé une relation avec ce partenaire stratégique et a renforcé sa confiance dans les capacités de Renalfa à mener à bien des projets de bout en bout.



INFRAGREEN V : des *engagements environnementaux forts*

Reservé aux investisseurs avertis autorisés par Private Corner.
Diffusion restreinte

European Commission's strategy



Financer la transition vers une économie durable

Une activité est classée comme durable si elle correspond à au moins l'un des six objectifs suivants :

- ✓ **atténuation du changement climatique ;**
- ✓ **adaptation au changement climatique ;**
- ✓ utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines ;
- ✓ transition vers une économie circulaire ;
- ✓ contrôle de la pollution ;
- ✓ protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

INFRAGREEN V vise un alignement à hauteur de **80% de ces objectifs**

RGREEN
INVEST

Depuis sa création, **100%** des investissements de **RGREEN INVEST** sont liés à la **transition énergétique** et à l'**adaptation au changement climatique**.

L'orientation des investissements vers des projets d'énergie renouvelable **reflète le mandat initial de notre société**, qui est de permettre le passage à un modèle de **consommation et de production d'énergie durable et responsable**.

Objectifs de développement durable visés :



INFRAGREEN V

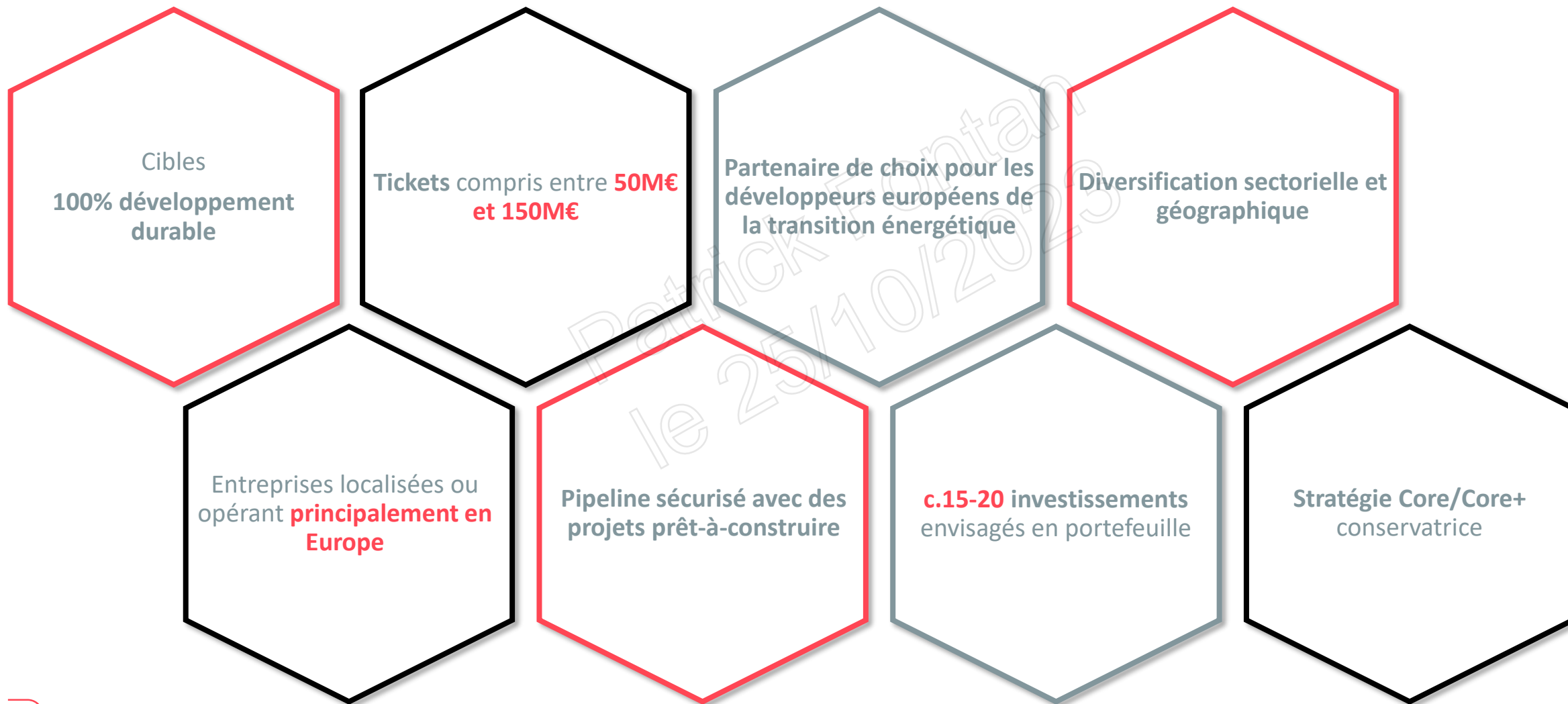
Fonds Article 9

(conforme réglementation SFDR)

Label Greenfin & Certification B Corp



INFRAGREEN V : favoriser la *transition énergétique* et *l'adaptation* au changement climatique





Annexes

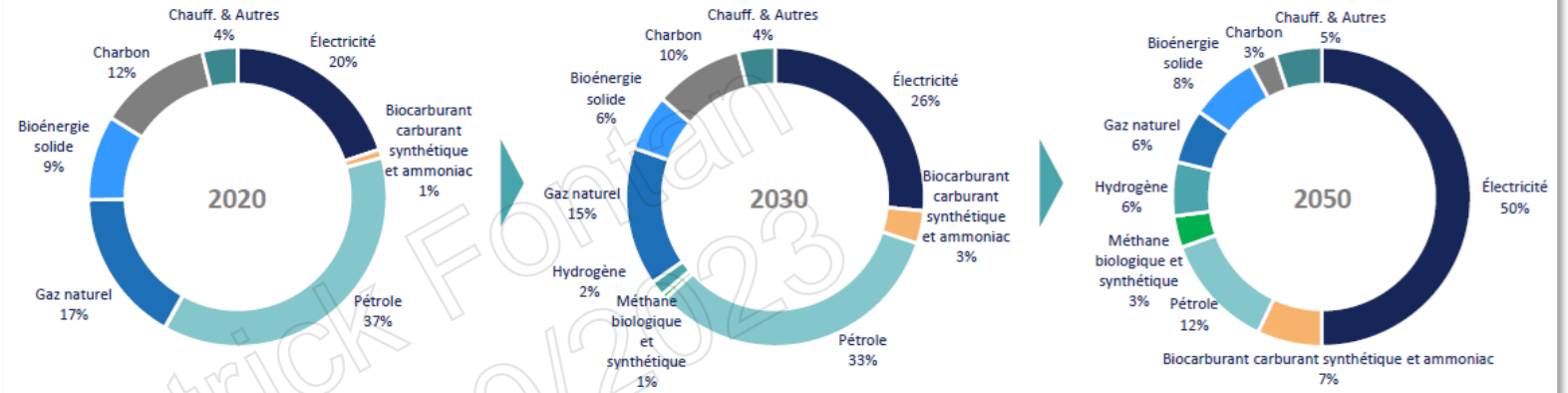
Fondamentaux du marché : réduction des émissions de CO₂ grâce à la mobilité verte et à l'efficacité énergétique (1/2)

Reservé aux investisseurs avertis autorisés par Private Corner.
Diffusion restreinte

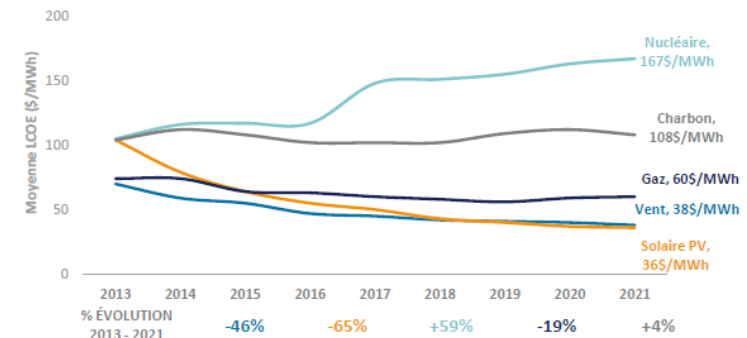
Opportunités de marché

- Les technologies de transition énergétique nécessiteront des investissements de **117 trilliards d'euros d'ici à 2050**, dont environ 80% devrait provenir du secteur privé¹
- Les fonds européens destinés à l'efficacité énergétique s'élèvent à 3Mds€ par an, ce qui ne représente que 3% du total des **100Mds€ nécessaires** par an
- La **demande d'électricité fera plus que doubler d'ici 2050**³
- L'augmentation de la production d'énergie renouvelable et propre est une priorité essentielle pour l'indépendance énergétique

Consommation finale totale par vecteur énergétique⁴



Valeurs du coût actualisé de l'énergie²



(1) Source : Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) de mars 2022.

(2) Source : Lazard Levelized Cost of Energy en octobre 2021, mesure les coûts de la vie divisés par la production d'énergie, en calculant la valeur actuelle des CAPEX et OPEX. Les énergies renouvelables sont intermittentes, et leur facteur de capacité net est inférieur à celui du nucléaire, du charbon et du gaz.

(3) Source : McKinsey, Global Energy Perspective 2019 en date de janvier 2019.

(4) Source : World Energy Outlook 2021 Dataset (Net Zero Emissions by 2050 Scenario), Agence internationale de l'énergie en date d'octobre 2021.

(5) Source : ETIP, Getting fit for 55 and set for 2050, de juin 2021.

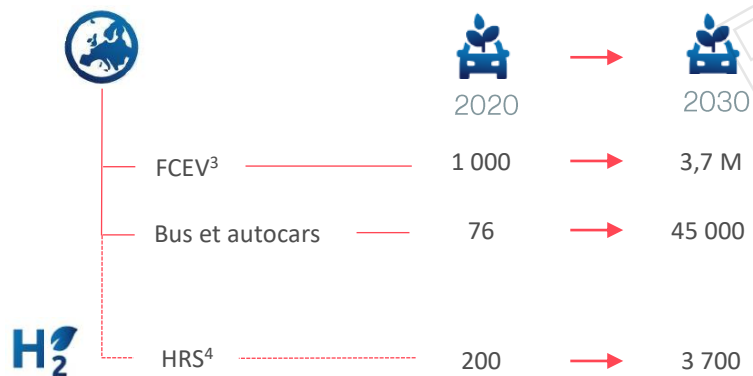


Fondamentaux du marché : réduction des émissions de CO₂ grâce à la mobilité verte et à l'efficacité énergétique (2/2)

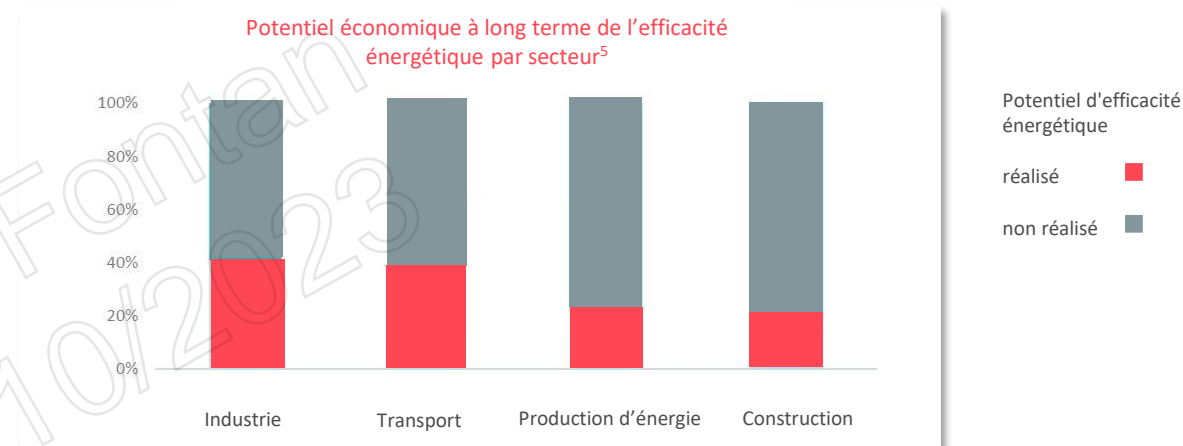
Mobilité à faible émission de carbone

- ✓ Le secteur des transports et de la mobilité contribue fortement aux émissions mondiales de CO₂
- ✓ À long terme (d'ici 2050), l'électricité représentera 30 à 42% de l'énergie utilisée dans le transport routier, tandis que l'hydrogène fournira 31 à 40% supplémentaires. Les biocarburants et le biométhane devraient contribuer à hauteur d'une part plus faible (6 à 15%), tandis que les carburants électriques représenteront 10 à 17% du bouquet énergétique¹

Evolution du nombre de véhicules à pile combustible en Europe²



Efficacité énergétique⁵



➤ L'Agence internationale de l'énergie estime que, d'ici 2035, les investissements dans l'efficacité énergétique devront représenter près de la moitié de l'ensemble des investissements énergétiques mondiaux nécessaires pour rester sous la limite des 2°C

➤ Les fonds européens destinés expressément à l'efficacité énergétique s'élèvent à 3Mds€ par an, ce qui ne représente que 3% du total des 100 Mds€ nécessaires par an

(1) Electric Vehicle Outlook 2021 – BloombergNEF.

(2) Source : Fueling the Future of Mobility, Hydrogen and fuel cell solutions for Transportation - Deloitte à date de 2020.

(3) FCEV = Fuel Cell Electric Vehicle (véhicule électrique à pile combustible), désignant ici uniquement les véhicules de tourisme.

(4) Hydrogen Refuelling Station (station de ravitaillement en hydrogène)

(5) Source : World Energy Outlook IEA (international Energy Agency) à date d'octobre 2021.

Core : le Core Infrastructure regroupe les actifs couvrant les besoins essentiels. C'est la classe d'actifs la moins risquée du secteur de l'infrastructure

Brownfield : actifs déjà construits, existants et en phase d'exploitation

DPI (Distribution to paid-in capital)

Somme des distributions perçues par les investisseurs au moment T / Somme des appels de fonds aux investisseurs au moment T

EBITDA (earnings before interest, taxes, depreciation, and amortization)

Indicateur financier correspondant approximativement à l'excédent brut d'exploitation (EBE)

Multiple

(Valorisation du portefeuille + Produits de cession) / Coût d'acquisition du portefeuille

TRI* (Taux de Rendement Interne)

Taux mesurant la rentabilité annualisée moyenne des investissements, constitué de flux négatifs (investissements) et de flux positifs (désinvestissements et valeur de marché des investissements non cédés). Ce taux est utilisé pour mesurer et suivre l'évolution de la performance des opérations de Capital Investissement

TVPI (Total Value Paid In)

(Actif net + Montants distribués) / Total des montants appelés

** L'indicateur brut ne reflète pas les frais de gestion, les commissions, le " carried interest ", les taxes, les coûts de transaction liés à la cession des investissements réalisés et les autres dépenses supportées par les investisseurs dans les fonds précédents, qui réduiront les rendements et qui, globalement, devraient être substantiels.*

L'indicateur net est calculé en tenant compte des contributions et des distributions des investisseurs des fonds reflétant les frais de gestion, les commissions, le " carried interest ", les taxes, les coûts de transaction liés à la cession des investissements réalisés et les autres dépenses supportées par les investisseurs dans les fonds précédents.

CONTACTS

Estelle DOLLA

Présidente

+33 (0)6 22 53 06 90

ed@private-corner.eu

Thomas RENAUDIN

Directeur Général

+33 (0)6 43 26 38 03

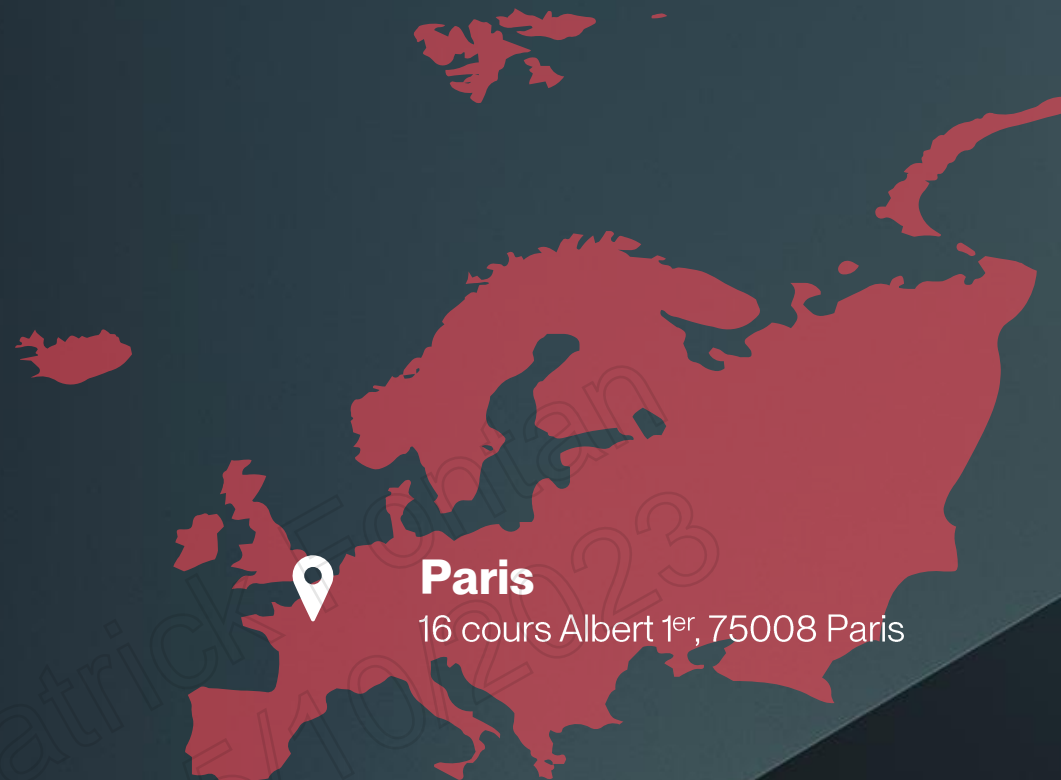
tr@private-corner.eu

Yves CARON

Directeur des Opérations

+33 (0)7 78 57 46 30

yc@private-corner.eu



Paris

16 cours Albert 1^{er}, 75008 Paris



www.private-corner.eu

Tél : +33 (0)1 83 75 66 93 □ contact@private-corner.eu □ 16 cours Albert 1^{er}, 75008 Paris

Private Corner SAS au capital social de 450.000 euros □ RCS Paris 885 009 829 □ Agrément AMF GP-20000038

INVESTIR DANS LE NON COTÉ PRÉSENTE UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL ET DE LIQUIDITÉ